
Objectifs

Cette formation « Réalisation des TROD angine à l'officine » permet à l'apprenant de :

- Sécuriser la dispensation des médicaments sur ordonnance et hors prescription.
- Maîtriser les étapes de l'identification, de la sécurisation et de l'accompagnement des patients et de l'identification des situations dans lesquelles proposer un Test Rapide d'Orientation Diagnostique de l'angine.
- Renforcer la communication médecin/pharmacien dans le cadre de la lutte contre l'antibiorésistance.
- Connaître les différentes étapes de réalisation d'un TROD angine selon les réglementations en vigueur.
- Maîtriser la réalisation du prélèvement et de son interprétation.
- Maîtriser les techniques de communication pour identifier et répondre aux besoins des patients.
- Harmoniser les pratiques de l'équipe officinale pour renforcer la bonne observance des traitements.

Durée

Formation de 4h30

Auteurs

Victorien BRION, pharmacien Responsable formation Atoopharm
Anne DROUADAINE, pharmacien, conceptrice de formations
Justine DELESTREES, pharmacien, conceptrice de formations
Claire DESERICOURT, pharmacien, conceptrice de formations

Programme de la formation

Module 1 : Rappels sur l'antibiorésistance et le risque majeur qu'elle fait porter sur la santé publique

À la fin du module, les professionnels de santé seront capables de :

- Avoir des notions sur la consommation des antibiotiques au niveau mondial, européen et français.
- Connaître les facteurs favorisant l'apparition de l'antibiorésistance.
- Connaître les répercussions actuelles et futures de l'antibiorésistance sur la santé publique.
- Connaître les différents plans mis en place au niveau international, européen et français pour lutter contre l'antibiorésistance.

Module 2 : Les principales plaintes ORL et la manière de les prendre en charge à l'officine

À la fin du module, les professionnels de santé seront capables de :

- Connaître le rôle du pharmacien dans la prise en charge des plaintes ORL à l'officine :
 - Le premier recours souvent (40%).
 - La prise en charge des situations ne nécessitant pas d'avis médical.
 - L'accompagnement du médecin dans la non-prescription d'antibiotiques.

- La pratique du TROD angine.
- L'identification des patients nécessitant un avis médical immédiat ou différé.
- L'information du patient sur la juste utilisation des antibiotiques.
- Prendre en charge les différentes plaintes ORL à l'officine en tenant compte des signes associés :
 - Déclinaison des principales plaintes :
 - Le mal de gorge
 - La toux
 - La rhinorrhée/L'obstruction nasale
 - La modification de la voix
 - L'otalgie
 - Les signes associés à rechercher et à évaluer :
 - La fièvre
 - L'altération de l'état général
 - Les co-morbidités
 - La durée
 - Les traitements déjà mis en place
 - Déclinaison des différentes situations :
 - Accueil sans prescription (descriptions des signes d'alerte, des conduites à tenir, et de l'orientation vers un médecin)
 - Accueil selon public (nourrisson, enfant, adolescent, adulte)
 - Accueil si présentation d'une ordonnance de prescription à dispensation conditionnelle (nouveau et intérêt de la démarche, principe de la dispensation conditionnelle et de l'utilité du TROD angine)
- Connaître la place du TROD angine dans la prise en charge des infections ORL :
 - Connaître les dispositifs listés par l'ANSM
 - Connaître les définitions de la spécificité et la sensibilité d'un TROD angine, et leurs variations selon l'âge et le terrain.
 - Connaître les contre-indications et les effets indésirables.
 - Connaître la procédure de notification des effets indésirables au système national de réactovigilance.

Module 3 : Communication sur les pathologies ORL courantes dans le cadre du bon/ juste usage des antibiotiques et de la lutte contre l'antibiorésistance.

À la fin du module, les professionnels de santé seront capables de :

- Échanger avec le public autour du bon/juste usage des antibiotiques et de la lutte contre l'antibiorésistance, répondre à l'ensemble de ses interrogations (bénéfices attendus individuels et collectifs, effets indésirables potentiels...).
- Échanger avec le public sur les pathologies ORL courantes, leurs prises en charge principalement symptomatiques, leurs évolutions vers une guérison spontanée la plupart du temps avec diminution lente et progressive des symptômes et sur les signes cliniques à surveiller qui pourraient nécessiter une prise en charge médicale supplémentaire.
- Communiquer avec les autres professionnels de santé (médecin traitant, pédiatre, pharmacien...) notamment pour informer de la réalisation du TROD angine.

Module 4 : Organiser la réalisation du TROD angine en pharmacie

À la fin du module, les pharmaciens seront capables de :

- Décrire/Mettre en place le protocole de réalisation du TROD angine par le pharmacien :
 - Recueillir le consentement de la personne au sens de l'article L. 1111-4 du code de la santé publique.
 - Réaliser le TROD angine.
 - Tracer la réalisation du TROD angine (dossier pharmaceutique, dossier médical partagé, carnet de santé ...).
 - Transmettre l'information sur la réalisation du TROD angine au médecin traitant.
 - Éliminer les déchets d'activités de soins à risques infectieux produits dans le cadre de la réalisation du TROD angine, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.
 - Codifier et transmettre l'acte à l'assurance maladie.
- Repérer tout problème physique, psychique ou cognitif qui nécessiterait d'orienter vers le médecin traitant.
- Décrire l'organisation de la pièce où va être réalisé le TROD angine.
- Décrire le matériel nécessaire à la réalisation du test (lampe, abaisse-langue...)
- Savoir appliquer les précautions standard d'hygiène
- Utiliser les outils élaborés par le groupe d'experts « antibiorésistance-TROD Angine » pour accompagner le pharmacien au bon recueil des informations dans le cadre de la réalisation du TROD angine en pharmacie.

À la fin de la formation, les pharmaciens seront capables de :

- Vérifier les critères d'éligibilité et les contre-indications à la réalisation du TROD angine par les pharmaciens.
- Repérer des situations justifiant une orientation vers une consultation médicale.
- Décrire les différentes étapes à suivre pour la réalisation du TROD angine par les pharmaciens.
- Appliquer les mesures d'hygiène préalables (lavage des mains, friction au soluté hydro-alcoolique, etc).
- Pratiquer l'écouvillonnage des amygdales.
- Prendre en charge le patient en fonction du résultat du TROD angine.

Module 5 : Ressources documentaires et évaluation finale

Ce module comprend les ressources documentaires principales et l'évaluation finale des compétences.

Matériel requis : PC équipé Windows, connexion internet (ADSL ou Fibre). Cartes son et enceintes. Navigateur Internet Explorer 6 incompatible.